

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL DE GRANDE
INSTANCE - TRIBUNAL DE POLICE DE
EVRY
CS 41101
35911 Rennes Cedex 9

AVIS DE CLASSEMENT

L'Officier du Ministère Public

à

M.

Références à rappeler :

Rédacteur .

Monsieur,

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois **000203** INOBSERVATION, PAR CONDUCTEUR, DE L'ARRET ABSOLU IMPOSE PAR LE PANNEAU "STOP" A UNE INTERSECTION DE ROUTES ART.R.415-6 AL.1, ART.R.411-25 AL.1,AL.3 C.ROUTE. ART.R.415-6 AL.2,AL.3 C.ROUTE.
Infraction(s) relevée(s) à **SAVIGNY SUR ORGE(91600), AVENUE JEAN ALLEMANE**, en date du **04/07/2018 à 00h20**, par procès verbal n° _____ dressé par **COMMISSARIAT SAVIGNY SUR ORGE**, avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :

Après examen de votre dossier, je vous informe du classement de cette affaire et de l'arrêt des poursuites à votre rencontre.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à EVRY, le 12/02/2019

L'Officier du Ministère Public suppléant
Diane ARNAINESH



Post-scriptum : copie courrier Avocat